



MARSEILLE
— www.marseille.fr —

ADJOINTE AU MAIRE



Marseille, le - 5 DEC. 2017

Mesdames et Messieurs les Membres
du Comité Technique

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, dans les délais requis, le Relevé intermédiaire des Avis émis par le Comité Technique, comportant :

- les déclarations préalables des Représentants du personnel
- le nom des intervenants pour chaque rapport
- les avis recueillis.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Marie-Louise LOTA
Présidente du Comité Technique
Adjointe au Maire
Déléguée aux Emplacements Publics



RELEVÉ INTERMÉDIAIRE DES AVIS EMIS PAR LE COMITÉ TECHNIQUE DU 30 NOVEMBRE 2017

Déclarations préalables des représentants du personnel

Intervenants :

FO : Monsieur Patrick RUE
FSU territoriale : Mme Christine DONADIO
CGT : Monsieur Raymond ROMANO
UNSA : Madame Josselyne COZZOLINO
CFE CGC/CFTC : Monsieur Ludovic BEDROSSIAN

ORDRE DU JOUR

Compte rendu du Comité Technique du 15 juin 2017

Avis :

Collège des représentants du personnel :

Pour : 15
Contre : /
Abstention : /

» Avis favorable à l'unanimité des membres présents

Collège des représentants de la collectivité :

Pour : 15
Contre : /
Abstention : /

» Avis favorable à l'unanimité des membres présents

Compte rendu du Comité Technique du 12 octobre 2017

Avis :

Collège des représentants du personnel :

Pour : 15
Contre : /
Abstention : /

» Avis favorable à l'unanimité des membres présents

Collège des représentants de la collectivité :

Pour : 15
Contre : /
Abstention : /

» Avis favorable à l'unanimité des membres présents



Principes généraux applicables en matière d'organisation du temps de travail des agents municipaux

Intervenants des représentants du personnel :

FO : Monsieur Pierre LAUZAT
FSU territoriale : Madame Christine DONADIO
CGT : Madame Françoise RISTERUCCI
UNSA : Madame Josselyne COZZOLINO
CFE CGC/CFTC : Monsieur Ludovic BEDROSSIAN

Intervenant des représentants de la collectivité : Monsieur Jean-Claude GONDARD

Avis :

Collège des représentants du personnel :

Pour : /
Contre : 2 FSU territoriale, 2 CGT,
Abstention : 9 FO, 1 UNSA, 1 CFE CGC/CFTC

» Avis défavorable à la majorité relative des membres présents

Collège des représentants de la collectivité :

Pour : 15
Contre : /
Abstention : /

» Avis favorable à l'unanimité des membres présents

Organisation des cycles de travail dans les services municipaux

Intervenants des représentants du personnel :

FO : Monsieur Pierre LAUZAT
FSU territoriale : Madame Christine DONADIO
CGT : Monsieur Raymond ROMANO
UNSA : Madame Josselyne COZZOLINO
CFE CGC/CFTC : Monsieur Ludovic BEDROSSIAN

Intervenant des représentants de la collectivité : Monsieur Jean-Claude GONDARD,
Madame Annick DEVAUX, Madame Marie-Josée MARIOTTI, Monsieur José ANTONIOLI

Avis :

Collège des représentants du personnel :

Pour : /
Contre : 2 CGT, 2 FSU territoriale, 1 UNSA, 1 CFE CGC/CFTC
Abstention : 9 FO

» Avis défavorable à la majorité relative des membres présents

Collège des représentants de la collectivité :

Pour : 15
Contre : /
Abstention : /

» Avis favorable à l'unanimité des membres présents

Actualisation du dispositif des astreintes et des permanences

Intervenants des représentants du personnel :

FO : Monsieur Pierre LAUZAT
UNSA : Madame Josselyne COZZOLINO
CFE CGC/CFTC : Monsieur Ludovic BEDROSSIAN

Intervenant des représentants de la collectivité : Monsieur Jean-Claude GONDARD

Avis :

Collège des représentants du personnel :

Pour : 9 FO, 1 UNSA
Contre : /
Abstention : 2 CGT, 2 FSU territoriale, 1 CFE CGC/CFTC
» Avis favorable à la majorité des membres présents

Collège des représentants de la collectivité :

Pour : 15
Contre : /
Abstention : /
» Avis favorable à l'unanimité des membres présents

Généralisation des systèmes de contrôles d'accès et du temps de présence, de vidéosurveillance et des dispositifs anti-intrusion dans les sites municipaux

Intervenants des représentants du personnel :

FO : Monsieur Alain VOLLARO
FSU territoriale : Madame Louise GROSS
CGT : Monsieur Raymond ROMANO
UNSA : Madame Josselyne COZZOLINO
CFE CGC/CFTC : Monsieur Ludovic BEDROSSIAN

Intervenant des représentants de la collectivité : Monsieur Jean-Claude GONDARD

Avis :

Collège des représentants du personnel :

Pour :
Contre : 2 FSU territoriale, 2 CGT,
Abstention : 9 FO, 1 UNSA, 1 CFE CGC/CFTC
» Avis défavorable à la majorité relative des membres présents

Collège des représentants de la collectivité :

Pour : 15
Contre : /
Abstention : /
» Avis favorable à l'unanimité des membres présents

Mensualisation de certaines primes annuelles des agents relevant de la catégorie C

Intervenants des représentants du personnel :

FO : Madame Irène MAGRO
FSU territoriale : Madame Louise GROSS
CGT : Madame Françoise RISTERUCCI
UNSA : Madame Josselyne COZZOLINO
CFE CGC/CFTC : Monsieur Ludovic BEDROSSIAN

Intervenant des représentants de la collectivité : Monsieur Yves RUSCONI

Avis :

Collège des représentants du personnel :

Pour : /

Contre : 2 CGT, 2 FSU territoriale, 1 UNSA,

Abstention : 9 FO, 1 CFE CGC/CFTC

» Avis défavorable à la majorité relative des membres présents

Collège des représentants de la collectivité :

Pour : 15

Contre : /

Abstention : /

» Avis favorable à l'unanimité des membres présents

Accueil d'une nouvelle promotion d'apprentis d'Auxiliaires de puériculture et d'ATSEM

Intervenants des représentants du personnel :

FO : Madame Christelle SPANO
FSU territoriale : Madame Louise GROSS
UNSA : Madame Josselyne COZZOLINO
CFE CGC/CFTC : Monsieur Ludovic BEDROSSIAN

Intervenant des représentants de la collectivité : Monsieur Yves RUSCONI

Avis :

Collège des représentants du personnel :

Pour : 9 FO, 2 FSU territoriale, 2 CGT, 1 UNSA, 1 CFE CGC/CFTC

Contre : /

Abstention : /

» Avis favorable à l'unanimité des membres présents

Collège des représentants de la collectivité :

Pour : 15

Contre : /

Abstention : /

» Avis favorable à l'unanimité des membres présents

Transfert de personnels de la Ville vers la Métropole Aix-Marseille-Provence dans le cadre d'un transfert de compétences

Intervenants des représentants du personnel :

FO : Monsieur Gérard PINELLI

FSU territoriale : Madame Louise GROSS

UNSA : Madame Josselyne COZZOLINO

CFE CGC/CFTC : Monsieur Ludovic BEDROSSIAN

Intervenant des représentants de la collectivité : Monsieur Jean-Claude GONDARD

Avis :

Collège des représentants du personnel :

Pour : 9 FO, 2 FSU territoriale

Contre : /

Abstention : 2 CGT, 1 UNSA, 1 CFE CGC/CFTC

» Avis favorable à la majorité des membres présents

Collège des représentants de la collectivité :

Pour : 15

Contre : /

Abstention : /

» Avis favorable à l'unanimité des membres présents

Prise en compte de la modification des statuts de l'Association Comité d'Action Sociale

Intervenants des représentants du personnel :

FO : Madame Danièle BONNEFOY/Monsieur Patrick RUE

FSU territoriale : Madame Christine DONADIO

CGT : Monsieur Raymond ROMANO

UNSA : Madame Josselyne COZZOLINO

CFE CGC/CFTC : Monsieur Ludovic BEDROSSIAN

Intervenant des représentants de la collectivité : Monsieur Jean-Claude GONDARD

Avis :

Collège des représentants du personnel :

Pour : 9 FO

Contre : 2 CGT, 1 UNSA, 1 CFE CGC/CFTC

Abstention : 2 FSU territoriale

» Avis favorable à la majorité des membres présents

Collège des représentants de la collectivité :

Pour : 15

Contre : /

Abstention : /

» Avis favorable à l'unanimité des membres présents

Transformation de la DGMGR en Direction Générale Adjointe des Finances et des Moyens Généraux et rattachement de la Direction de l'Accueil et de la Vie Citoyenne à la DGVDE

Intervenants des représentants du personnel :

FO : Monsieur Bruno MOSCATELLI
CGT : Monsieur Raymond ROMANO

Intervenant des représentants de la collectivité : Monsieur Jean-Claude GONDARD

Avis :

Collège des représentants du personnel :
Pour : 2 FSU territoriale, 1 CFE CGC/CFTC, 1 UNSA,
Contre : 2 CGT,
Abstention : 9 FO

» Avis favorable à la majorité relative des membres présents

Collège des représentants de la collectivité :
Pour : 15
Contre : /
Abstention : /

» Avis favorable à l'unanimité des membres présents

Transfert de l'activité Promotion de la filière Cinéma de la DGVDE à la DGAAPM et transformation de la Mission Cinéma en Service Cinéma

Intervenants des représentants du personnel :

FO : Monsieur Patrick DIDELET
FSU territoriale : Madame Louise GROSS
UNSA : Madame Josselyne COZZOLINO

Intervenant des représentants de la collectivité : Monsieur Jean-Claude GONDARD

Avis :

Collège des représentants du personnel :
Pour : 2 FSU territoriale, 1 UNSA, 1 CFE CGC/CFTC,
Contre : /
Abstention : 9 FO, 2 CGT

» Avis favorable à la majorité relative des membres présents

Collège des représentants de la collectivité :
Pour : 15
Contre : /
Abstention : /

» Avis favorable à l'unanimité des membres présents

DSP pour la Fourrière automobile

Intervenants des représentants du personnel :

FO : Monsieur Serge MEÏ

FSU territoriale : Madame Christine DONADIO

CGT : Madame Françoise RISTERUCCI

CFE CGC/CFTC : Monsieur Ludovic BEDROSSIAN

Intervenant des représentants de la collectivité : Monsieur Jean-Claude GONDARD

Expert de l'Administration : Monsieur Marc LABOUZ

Avis :

Collège des représentants du personnel :

Pour : /

Contre : 9 FO, 2 FSU territoriale, 2 CGT, 1 UNSA,

Abstention : 1 CFE CGC/CFTC

» Avis défavorable à la majorité des membres présents

Collège des représentants de la collectivité :

Pour : 15

Contre : /

Abstention : /

» Avis favorable à l'unanimité des membres présents

Ajustement de l'Organigramme de la DGSEC

Intervenants des représentants du personnel :

FO : Monsieur Nour Eddine SMATI

UNSA : Madame Josselyne COZZOLINO

Expert de l'Administration : Monsieur Marc LABOUZ

Avis :

Collège des représentants du personnel :

Pour : 9 FO, 2 FSU territoriale, 1 UNSA, 1 CFE CGC/CFTC

Contre : /

Abstention : 2 CGT

» Avis favorable à la majorité des membres présents

Collège des représentants de la collectivité :

Pour : 15

Contre : /

Abstention : /

» Avis favorable à l'unanimité des membres présents

DSP pour la gestion du stationnement payant sur voirie

Intervenants des représentants du personnel :

FO : Monsieur Serge MEÏ
FSU territoriale : Madame Christine DONADIO
CGT : Madame Françoise RISTERUCCI
UNSA : Madame Josselyne COZZOLINO
CFE CGC/CFTC : Monsieur Ludovic BEDROSSIAN

Intervenant des représentants de la collectivité : Monsieur Jean-Claude GONDARD

Avis :

Collège des représentants du personnel :

Pour :

Contre : 9 FO, 2 CGT, 2 FSU territoriale, 1 UNSA

Abstention : 1 CFE CGC/CFTC

» Avis défavorable à la majorité des membres présents

Collège des représentants de la collectivité :

Pour : 15

Contre : /

Abstention : /

» Avis favorable à l'unanimité des membres présents

Ajustement de l'organigramme de la DGVDE

Intervenants des représentants du personnel :

FO : Madame Audrey LIEUTAUD
FSU territoriale : Madame Louise GROSS
CGT : Monsieur Raymond ROMANO
CFE CGC/CFTC : Monsieur Ludovic BEDROSSIAN

Intervenant des représentants de la collectivité : Monsieur Christophe SOGLIUZZO

Avis :

Collège des représentants du personnel :

Pour : /

Contre : /

Abstention : 9 FO, 2 FSU territoriale, 2 CGT, 1 UNSA, 1 CFE CGC/CFTC

» Abstention du collège des représentants du personnel

Collège des représentants de la collectivité :

Pour : 15

Contre : /

Abstention : /

» Avis favorable à l'unanimité des membres présents

Modification de l'organigramme de la DGEES

Intervenants des représentants du personnel :

FO : Monsieur Richard CONTRERA
FSU territoriale : Madame Louise GROSS
CGT : Madame Françoise RISTERUCCI
UNSA : Madame Josselyne COZZOLINO
CFE CGC/CFTC : Monsieur Ludovic BEDROSSIAN

Intervenant des représentants de la collectivité : Madame Annick DEVAUX

Avis :

Collège des représentants du personnel :
Pour : 9 FO, 2 CGT, 1 UNSA, 1 CFE CGC/CFTC
Contre : /
Abstention : 2 FSU territoriale

» Avis favorable à la majorité des membres présents

Collège des représentants de la collectivité :
Pour : 15
Contre : /
Abstention : /

» Avis favorable à l'unanimité des membres présents

Présentation de l'Inspection Générale des Services

Intervenants des représentants du personnel :

FO : Madame Josiane ALOR
FSU territoriale : Madame Christine DONADIO
UNSA : Madame Josselyne COZZOLINO
CFE CGC/CFTC : Monsieur Ludovic BEDROSSIAN

Intervenant des représentants de la collectivité : Monsieur Jean-Claude GONDARD

Avis : Rapport présenté en communication – PAS DE VOTE

Rapport sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Intervenants des représentants du personnel :

FO : Madame Hélène ISNARDON
FSU territoriale : Madame Christine DONADIO
UNSA : Madame Josselyne COZZOLINO
CFE CGC/CFTC : Monsieur Ludovic BEDROSSIAN

Intervenant des représentants de la collectivité : Monsieur Jean-Claude GONDARD

Avis : Rapport présenté en communication – PAS DE VOTE



CT du 30 novembre 2017 Déclaration Préalable

Ce Comité technique se tient dans un contexte difficile pour les collectivités locales et les agents territoriaux.

Les élus locaux ont exprimé lors du 100^e congrès des maires leurs nombreuses inquiétudes et leurs mécontentement car ils ne sont pas écoutés. Les personnels aussi ont le sentiment de ne pas être pris en considération. L'État ne respecte pas les principes qui ont fondé les lois de décentralisation !

Nous partageons l'idée que l'on ne peut pas réussir la France sans les communes et sans jouer pleinement la complémentarité des trois Fonctions Publiques.

Les réformes et les projets foisonnent mais les ressources diminuent mettant les budgets locaux en difficultés.

Les accords ne sont pas respectés comme la réforme PPCR et les personnels doivent accepter de faire toujours plus d'efforts sans que l'on leur accorde les moyens nécessaire à la réussite des objectifs fixés.

Force Ouvrière dénonce cette marche forcée où les services de l'État sont absents par manque de ressources et les services municipaux aux contacts avec les populations sans soutien suffisant, devant faire face à une dégradation des service publics alors que la révolution numérique suscite de nouveaux besoins.

Concernant notre collectivité nous devons revenir sur des dysfonctionnements rencontrés dans l'utilisation SIRH "Azur".

Malgré plusieurs alertes notre organisation syndicale Force ouvrière ne peut malheureusement à ce jour faire le constat que de nombreux dysfonctionnements perdurent dans le versement des traitements, des heures supplémentaires, des diverses primes et retenues.

Ces problèmes ont entraîné d'importantes difficultés financières pour un grand nombre d'agents !

Cette situation a tendance à se perpétuer.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour régulariser non seulement ces erreurs mais aussi d'accompagner les agents en difficulté dans leurs démarches administratives auprès des différents organismes.

Selon le décret n 2004-878 du 26 août relatif au compte épargne temps dans la fonction publique territoriale chaque agent de la ville Marseille qui occupe un emploi à temps complet ou non complet peut demander l'ouverture d'un compte épargne temps.

Cependant à l'heure d'aujourd'hui les agents des écoles se voient refuser ce droit entraînant des dysfonctionnements dans le service.

En effet malgré un fort taux d'absentéisme un grand nombre d'agents se trouvent contraints de déposer leurs jours de congés et récupérations restants alors qu'ils souhaiteraient les conserver.

Notre organisation syndicale Force Ouvrière vous demande donc dans l'intérêt des agents et pour un meilleur fonctionnement des services de revenir sur cette restriction pour la Direction de l'éducation et de la jeunesse.

Pour l'ensemble des personnels nous demandons la monétisation du Contrat Épargne Temps comme à la Métropole.

Concernant les temps non complet du service éducation recrutés depuis février 2017, et au regard des missions qu'ils effectuent sur les écoles pour suppléer le manque de personnel, notre organisation syndicale demande l'intégration à temps plein de ces agents le plus rapidement possible.

Pour la Direction des Affaires Culturelle le Groupe Force Ouvrière attire votre attention sur les médiateurs culturels affectés dans les Musées.

Ces agents sont actuellement et depuis plusieurs années recrutés en qualité de contractuel sur un mi-temps.

Notre syndicat demande que ces personnels puissent bénéficier d'un temps plein comme s'était engagé l'Administration.

Ces agents effectuent des missions diversifiées tel que : les visites des musées, l'accueil des scolaires, l'accueil des publics empêchés et participent aussi aux expositions temporaires.

Ces agents seront recrutés en catégorie B sur des postes d'Assistant de conservation, Force Ouvrière demande l'ouverture de postes au concours auprès des CDG afin de pouvoir titulariser ces personnels.

Concernant l'Opéra, le syndicat Force Ouvrière profite de ce Comité Technique pour vous alerter sur les conditions de travail des musiciens de l'Opéra de Marseille.

- Problème de mixité (vestiaire commun homme et femme)
- insalubrité (WC pas propre, cafards, moustiques)
- un plan d'évacuation qui conduit dans une impasse face à un mur.

Le CHSCT s'est impliqué dans ce dossier depuis très longtemps mais les réponses tardent à se concrétiser.

Enfin, nous demandons l'augmentation de la participation de la Ville aux prestations sociales complémentaires santé de ses agents comme s'appête à le faire la Métropole lors de son prochain Comité Technique.



Comité Technique du 30 novembre 2017
Séance du 30 novembre 2017

Déclaration préalable

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Elu-e-s,
Nos chers Collègues,

L'ordre du jour de ce Comité Technique marquera les annales de notre Collectivité.

Certains de ces dossiers opèrent un bouleversement, une régression des conditions de travail à la Ville ; nous développerons notre position notamment sur la **réorganisation du temps et des cycles de travail dans les services municipaux.**

Réforme globale mise en place sans aucune concertation préalable avec les organisations syndicales représentatives.

La réorganisation de notre administration ne peut être conçue que pour optimiser le Service public municipal nous ne saurions cautionner une réorganisation pensée à la va vite et comme un sauve qui peut.

Derrière l'opacité des mesures qui vont suivre l'adoption de ces «*principes généraux* », ceux-ci actent déjà une **perte du temps de repos** et une **perte de rémunération pour certaines catégories d'Agents.**

Ce bouleversement des règles collectives relève du même esprit ayant conduit aux décisions individuelles intervenues aux dernières C.A.P. du 24 octobre, à savoir une absence de volonté de valoriser les Agents dans leur déroulement de carrière, de les sécuriser dans la dureté du quotidien professionnel, une **non prise en compte des difficultés auxquelles ils sont confrontés.**

Les risques psycho-sociaux encourus dans certains services témoignent de cette insécurité.

Mais nous voulons aujourd'hui exprimer, encore plus fondamentalement, un risque fragilisant, dans le temps, le maintien du service public municipal et de sa cheville ouvrière, le Personnel.

Il s'agit du risque financier pesant sur les budgets de la Ville.

Les P.P.P., aujourd'hui démultipliés à Marseille, outre que certains d'entre eux traduisent, dans les faits, une privatisation partielle de l'activité municipale, viennent considérablement alourdir la charge de la dette municipale.

La fuite en avant ainsi opérée des budgets d'équipements ne doit pas, dans un proche avenir, fragiliser tout l'édifice municipal et, alors, transformer les budgets affectés aux moyens humains en « variable d'ajustement » pour tenter de rééquilibrer un budget globalement déstabilisé.

Notre défense, **dans la durée**, des intérêts des agents et du service public nous fait le devoir d'exprimer aujourd'hui cette inquiétude.

Nous demandons donc à l'Administration de re-démarrer 2018 sur d'autres bases que celles qui nous sont soumises pour, enfin, re-donner aux Personnels de la Ville sécurité, considération et reconnaissance dans l'accomplissement du travail qu'ils apportent, avec constance, au service de Marseille.



COMITE TECHNIQUE DU 30.11.2017

DECLARATION PREALABLE

Madame la Présidente,

Monsieur le DGS,

Mesdames et Messieurs les élu-e-s,

Cher-e-s collègues,

Nous profitons de cette déclaration préalable pour réitérer nos demandes en vue d'améliorer le travail syndical que nous menons et par là le dialogue social au sein de notre collectivité.

DEMANDES DE RENCONTRES AVEC L'ADMINISTRATION :

Nous avons bien pris note, comme le confirme le PV du CT du 12.10.2017, que M. le DGS avait pris l'engagement que l'ensemble des organisations syndicales seraient reçues, par exemple sur la mise en place du RIFSEEP.

Aussi avons-nous envoyé dès réception de l'ordre du jour de ce CT, un courriel aux responsables du dialogue social au sein de la DRH ainsi qu'à M. le DGA afin de prévoir, au regard des nombreux dossiers, une réunion de travail préparatoire. Nous demandions parallèlement l'envoi numérique desdits dossiers.

D'envoi numérique il ne fut pas question, ni même d'un début de réponse à notre demande de rendez-vous.

Vous allez nous rétorquer : oui, mais vous faites grève ! Au moment de notre demande, aucun mouvement n'était encours, hormis celui contre les ordonnances réformant le code du travail – mobilisation nationale à l'appel de la majorité des organisations syndicales représentées au sein de ce CT.

Il n'est pas d'usage d'évoquer en déclaration préalable les dossiers prévus à l'ordre du jour du CT, pour autant, dans la mesure où notre organisation a proposé au personnel de se mobiliser contre la manière dont, entre autres, le dossier sur les horaires des personnels est géré, il nous semble important de dénoncer ici la précipitation de l'administration à tout mettre à plat afin de se conformer aux obligations légales. Fallait-il pour autant interdire toute concertation ?

Au vu du contenu des dossiers présentés, une telle absence de concertation est un non-sens et face à un tel mutisme de notre administration, il ne nous reste pas d'autre choix que celui de la mobilisation, comme c'est le cas ce matin.

Par ailleurs, le dimensionnement de certains dossiers ne permet pas un travail ne serait-ce que correct, avec les seuls 8 jours du délais légal. Comment remplir comme il se doit les mandats que les agents nous ont confiés, avec un dossier sur les horaires de plus de 220 pages, que vous envoyez uniquement en papier ? Au passage, à l'heure de la dématérialisation généralisée de l'administration (factures, compte-rendus, etc.), force est de constater que le dialogue social continue de se faire « à l'ancienne » ...

Ensuite nous rappelons une nouvelle fois que les syndicats métropolitains reçoivent leurs dossiers d'instances paritaires numérisés, au format pdf enrichi qui plus est... Pourquoi ne procédez-vous pas de même à Marseille ?

Appliquer de manière large le droit syndical en vue de faciliter notre action n'a jamais pénalisé la Collectivité ni ces agents, au contraire : c'est en refusant le dialogue social, dans une posture vieille de plus de 50 ans que vous pénalisez l'ensemble des agents en refusant les contributions de l'ensemble des organisations.

Nous réitérons donc nos demandes de rencontres préalables aux réunions des instances paritaires, CAP, CT et CHSCT.

TEMPS DE TRAVAIL VS EFFECTIFS ?

Dans la mesure où vous présentez la seconde partie du dossier sur les cycles de travail au sein des services municipaux, nous réitérons nos remarques sur les effectifs.

Comment ne pas faire un lien entre les deux thématique ?

Nous sommes bien conscients de la situation délicate que l'Etat impose aux collectivités territoriales, réduisant encore et toujours ses dotations. Pour autant le choix de répercuter ses baisses de dotation sur les effectifs dans nombre de services n'appartient qu'à la Ville.

A une période où le chômage de masse et la précarité frappent plus durement notre cité que le reste de la France, nous pensons que des services publics municipaux bien dotés tant en budget qu'en effectifs constituent un rempart à même d'amortir le choc de la crise.

Pourtant, la philosophie qui semble animer la Ville dans cette mise à plat de l'organisation du temps de travail, est celle de la boîte à outil RH à la disposition des managers et chefs de service dans le seul but d'optimiser les ressources : les effectifs comme variable d'ajustement ...

Rien sur le bien être au travail, rien sur les Risques Psycho-Sociaux, rien sur le droit à

la déconnexion, ni sur le stress occasionné par des conditions de travail de plus en plus éprouvante, conséquence de l'oxymore faisant office d'adage : « faire plus avec moins » ...

D'autres choix de gestion sont possibles : discutons-en !

LES TRANSFERTS A LA METROPOLE

Vous présentez à notre CT un dossier sur le transfert des missions et des personnels de la DGUAH – et nous en discuterons à ce moment-là.

Pour autant, pourriez-vous nous éclairer sur l'ensemble des transferts prévus ?

Quid des services culturels et des piscines ? La Métropole va-t-elle voter la compétence générale en matière culturelle d'ici la fin de cette année ? Si oui, quels services municipaux seront impactés et dans quelle mesure ?

Nous demandons une nouvelle fois que soit réuni un CT exceptionnel afin que cette question soit débattue. Rappelons qu'un tel CT est réglementaire.

Nous rappelons également qu'une étude d'impact des différents choix doit être diligentée. Quel en est le calendrier ?

Sur ce dossier comme sur celui des horaires, les personnels ne sont pas consultés, ni même informés ... Par exemple, les 2 journées d'études organisées par l'ARL et la FFCC sur l'impact de la réforme territoriale au sein des équipements de lecture publique du territoire métropolitain n'ont fait l'objet d'aucune information des personnels de la BMVR ...

Nous demandons que les agents soient tenus informés des décisions municipales envisagées : transfert intégral ou partiel de ces compétences ? Qu'est-il prévu en terme de maintien des conditions de statut et d'emploi, de conservation du régime indemnitaire et des droits acquis, etc. ?

LE NON-RESPECT DU DROIT APPLICABLE :

Dans nombre de domaines et de services, le droit réglementaire semble pas ou mal appliqué : l'accès au compte-épargne-temps (CET) au sein des écoles, l'absence de feuilles de congés (Ecoles, SAMU Social ...), demande de remboursement de la NBI sans application de la dégressivité suite à sa perte par l'agent.

Nous demandons que la réglementation soit appliquée dans son intégralité.



Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

Déclaration Préalable
Comité Technique du 30 novembre 2017

Tout d'abord, nous dénonçons le rythme effarant des comités techniques qui se succèdent, et qui nous demandent un temps de préparation qui va bien au-delà des 10 jours dont nous disposons pour étudier les dossiers.

Nous insistons, et renouvelons notre demande de concertation en amont, avec l'ensemble des partenaires sociaux, pour la préparation et l'élaboration de ces dossiers. C'est notre conception du dialogue social.

Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation à la mairie des 13ème et 14ème arrondissements. Cette mairie s'est, peu à peu, vidée de son personnel, et en particulier de ses cadres. Cette situation est lourde de conséquences, entraînant dysfonctionnements et désorganisation des services.

Les agents qui ont participé à des mouvements de grève et, notamment les agents des écoles se voient retenus sur leurs salaires des sommes qui ne correspondent pas à la réalité de leurs absences. Ils sont en colère contre les dysfonctionnements à répétition du logiciel Azur. Les sommes retenues sont astronomiques, ce qui les met en grande difficulté financière. Il ne s'agit pas de quelques centimes, mais de plusieurs centaines d'euros.

Nous exigeons pour ces agents une régularisation rapide.

Nous demandons l'intégration des agents à temps non complet du service de l'éducation.

Le Muséum est en grande difficulté, 3 caissières sur 4 sont absentes, et de ce fait, les visites ouvertes au public risquent de ne plus être assurées.

La Direction de ce musée aurait pris la décision de fermer celui-ci et de dispatcher le personnel de salle, sur l'ensemble des musées.

Cette décision est incompréhensible, pouvons-nous avoir des explications ?

Nous réitérons notre demande sur le bilan social de 2016 ...

Nous voulons une fois de plus témoigner de l'état d'esprit qui règne dans les services.

La non reconnaissance du travail accompli par les agents, le manque d'équité dans les nominations, les restrictions de personnels et de moyens, le manque d'informations, voire les désinformations organisées par certains, provoquent de l'amertume. Tout cela dans un contexte national où les fonctionnaires sont pris pour cible, avec le retour du jour de carence, le report de PPCR, le blocage des salaires.

Le personnel de la ville est consciencieux, professionnel, volontaire pour assurer un service public de qualité. Il mérite de votre part de la bienveillance, de l'attention. Nous devons tous en être conscients.



DECLARATION PREALABLE AU COMITE TECHNIQUE DU 30 NOVEMBRE 2017

Madame la Présidente, Monsieur le DGS , Monsieur le DGAS , Mesdames , Messieurs,

Comment aborder ce comité technique en gardant toute la sérénité nécessaire et le calme indispensable pour ce type de réunion quand on constate que pire que d'habitude, l'administration municipale nous transmet seulement 8 jours avant la réunion du CT pas moins de 19 dossiers tous aussi importants les uns que les autres et dont certains même présentent un bouleversement fondamental des modes de fonctionnement (badgeuse, principes de gestion du temps de travail, modification des statuts du CAS notamment) ?

Si encore, et conformément aux engagements qu'avait pris notre DGS au CT de juin dernier, les services concernés par ces rapports (ou le DGS lui même vu l'importance de certains dossiers) avaient bien voulu nous associer suffisamment en amont pour discuter tant du fond que de la forme de ces projets !

Monsieur le DGS, si vous étiez à notre place, et dans la mesure où (nous l'espérons) vous avez un peu de considération pour les représentants du personnel et le rôle qu'ils ont à jouer, comment pourriez vous accepter qu'on vous manque ainsi de respect ?

Car c'est bien d'un manque de respect dont il s'agit : pas de dialogue en amont, des dossiers incomplets, de la précipitation sur des sujets qui réclamés depuis longtemps, pouvaient attendre le juste nécessaire pour permettre à tous les partenaires sociaux d'y travailler de façon constructive.

Manque de respect vis à vis des représentants du personnel, vis à vis des personnels municipaux qu'ils représentent, vis à vis des services dont on sent bien qu'il leur a été demandé de « ficeler » leurs dossiers à la va vite..

Pourquoi un tel empressement ? Pourquoi un tel ordre du jour ? Pourquoi ne pas multiplier les réunions du CT pour pouvoir y examiner plus en détail et dans le fond quelques dossiers à la fois ? Et surtout pourquoi pour la grande majorité, ne pas établir un véritable dialogue social ?

S'agit-il d'une stratégie d'éloignement des partenaires sociaux que l'on cherche à épuiser, ou ce qui serait plus grave d'un manque total de cohérence et d'organisation ?

Quoi qu'il en soit, nos organisations qui se sont pourtant montrées bien souvent conciliantes et constructives et ont voulu faire confiance à l'administration tiennent à signaler qu'il leur est de plus en plus difficile de fonctionner avec la bienveillance qui préside pourtant à leurs

valeurs du fait même de ce manque de respect.

Certes nous pouvons remercier la DGARH de nous avoir reçus le jeudi 23 novembre dernier pour répondre à nos interrogations sur les différents courriers restés sans réponse jusque là ; nous pouvons également remercier certains directeurs qui nous associent à leurs travaux (la DAC, la Direction de la petite enfance par exemple) Mais c'est là bien le seul élément de contentement hélas !

Pourquoi aussi peu de contacts avec les autres DG ou DGA alors que dans le même temps, nous savons pertinemment qu'une autre organisation syndicale a toujours la primeure des dossiers ?

Pourquoi l'administration se rend-elle complice de ces « délits » d'initiés ?

Monsieur le DGS, pourquoi ce mépris ? Qu'ont fait les employés municipaux pour mériter que leurs représentants soient ainsi traités ?

- Pour certains dossiers présentés ce jour, nous avons le sentiment que ceux-ci ne constituent qu'un vernis, qu'un affichage visant à démontrer à l'extérieur (instances diverses de contrôle et/ citoyens marseillais) que des mesures de remise en ordre sont prises. Sur le fond, les dossiers des cycles de travail, de l'organisation du temps de travail, des astreintes et permanences, de la badgeuse restent incomplets, traités à la va vite ...

Voilà des décennies que les rythmes de travail dysfonctionnent ; quelques mois de plus pour y travailler sérieusement et en harmonie n'auraient pas été gênants mais au contraire bien plus productifs en terme de résultats mais aussi pour accompagner le changement!

- Pour d'autres dossiers, il s'agit de la énième modification de l'organigramme de la Ville de Marseille : depuis 2010 ; à peine avons nous le temps de cerner à peu près qui fait quoi, qu'il faut à nouveau assimiler un nouveau changement ! Comment voulez vous que les personnels municipaux puissent se concentrer sur leurs missions dans une telle confusion ?

- Enfin, pour l'un de ces dossiers, nous avons réclamé à cors et à cri depuis, bientôt trois ans avec les autres organisations syndicales minoritaires que les statuts du CAS soient modifiés. Pour ce faire, nous avons demandé d'abord un audit, puis une concertation. Et voilà qu'après un silence pesant en guise de réponse pendant tout ce temps, il nous est proposé un arrangement « à la marseillaise » visant à préserver les avantages de certains, et ce avec la complicité de l'administration. Aucune concertation, d'autant plus que nos collègues de la métropole ne veulent pas d'un CAS commun et que nous nous interrogeons d'ailleurs sur la légalité d'un tel dispositif.. Où en est l'audit que nous avons été plusieurs à demander ? Pourquoi une telle précipitation après autant d'attente ?

Nous préférons maintenant attendre les prochaines élections professionnelles pour revoir ce dossier...

Compte tenu de tous ces éléments, et malgré notre inclination à soutenir sur le fond certains de ces dossiers qui nous paraissent essentiels pour faire évoluer positivement notre administration, nous ne pourrions pas voter des propositions aussi vite et mal bâties et préparées sans concertation suffisante.

Nous disposons aussi de gens capables de réfléchir dans nos rangs et qui sont attachés à l'intérêt général et à la qualité du service public ; nous sommes capables de travailler de concert avec l'administration pour des solutions gagnant/gagnant. Nous vous demandons de respecter ce et ceux que nous représentons et de nous associer désormais plus en amont à ce

type de dossiers.

Dans un autre registre, nous souhaitons attirer votre attention sur les départs à la retraite (hors écoles et crèches) dans les 4 à 5 ans à venir et les différents transferts à la Métropole.

Nos organisations syndicales souhaiteraient que vous communiquiez au CT les économies que l'Administration va ainsi réaliser dans le cadre de la gestion prévisionnelle des effectifs et ce qu'elle prévoit de mettre en œuvre pour compenser ces départs ; soit par de nouveaux recrutements, soit par une amélioration des régimes indemnitaires de ceux qui vont rester, soit par la combinaison de ces deux solutions, soit même par une contribution sociale supplémentaire au bénéfice des agents....

Nous reformulons à cette occasion notre demande pour que l'Administration participe davantage dans la

complémentaire santé, En effet, les agents ont de plus en plus en plus de mal à se soigner suite aux remboursements des médicaments et de la hausse des visites des spécialistes de santé. Un effort de la part de l'administration serait le bienvenu...

Concernant les DSP, si nous nous étions montrés plutôt favorables à ce type de gestion, nous demandons à présent des garanties.

Enfin, Monsieur le DGS, nous insistons encore concernant le développement des adresses mail pour tous et l'installation de bornes dans les sites non administratifs comme les écoles. Vous sembliez ne pas y être opposé ; vous aviez demandé une étude à ce sujet. Où en est-on ?

Les agents veulent plus de transparence et d'accès à l'information. Marseille se veut moderne et se dit en faveur du numérique , nous comptons sur vous .

Je vous remercie

